



Déclaration UNSA Éducation de Loire Atlantique

CHSCTD-44 du 7 mai 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du CHSCT Départemental de Loire Atlantique,

La réouverture annoncée des écoles primaires dès le 11 mai sur tout le territoire a mis sous pression les personnels auxquels on demande d'endosser des responsabilités qui ne sont pas les leurs et alors que de nombreuses informations indispensables n'étaient pas fournies.

Depuis le début du confinement, les personnels de l'Éducation Nationale sont fortement engagés dans la « continuité pédagogique » décrétée par leur ministre, souvent avec leur propre matériel en inventant des solutions sans attendre les réponses officielles et sans compter leur temps.

Parmi eux, les directeurs et directrices ont été fortement sollicités pour faire fonctionner et réguler les deux dispositifs mis en œuvre, l'école à distance et l'accueil des enfants de personnels prioritaires. Ils ont dû faire avec les ordres et les contre-ordres, la cacophonie à tous les étages, national et local, les demandes intempestives, les sollicitations des mairies. Ils sont également en première ligne pour répondre aux préoccupations des parents alors que la plupart du temps, ils n'ont pas les informations nécessaires pour répondre. Sans oublier que l'immense majorité a aussi en charge la continuité pédagogique puisqu'ils ne sont que partiellement déchargés. Ils sont épuisés, épuisés par la masse considérable de travail, écœurés par le constat de son inutilité parfois puisque tout change tout le temps. Le premier ministre a annoncé une reprise généralisée le 11 mai. Il y a d'abord eu ce sentiment insupportable que l'école est une zone où on s'exonère de la prudence valable pour tout le reste de la société. Il a renvoyé au local la responsabilité de prendre les décisions et il a ajouté que chaque famille serait informée le 4 mai. Pour l'Unsa Education, il est inacceptable que l'exécutif mette ainsi la pression sur les acteurs locaux, dans l'urgence, et se défausse de sa responsabilité sur les directeurs, les IEN, les chefs de.s d'établissement, les enseignants et les municipalités en disant accorder toute sa confiance aux acteurs de terrain pour trouver l'organisation la plus appropriée. En outre c'était un calendrier impossible : les familles devaient être informées entre le 4 et le 7 mai, ce qui laissait en tout et pour tout 4 jours aux équipes du premier degré.

Pour assurer les conditions sanitaires à une réouverture des écoles en confrontant les exigences du protocole national aux réalités des écoles et permettre ainsi une prise en charge et un accompagnement des élèves optimal, les enseignants ont besoin de temps.

C'est dans ce contexte que l'Unsa Éducation a examiné le protocole sanitaire et a noté que s'il y a un respect général de la note du conseil scientifique, il subsiste aussi de forts points d'achoppement autour de la question des masques, du traitement des cas de COVID avérés, des mesures de distanciation dans les classes.

Pour l'Unsa Éducation il est inconcevable que l'École soit régie par un cadre en deçà des règles imposées à l'ensemble de la société.

Pour autant, ces protocoles sont actuellement mis en œuvre et se heurtent aux principes de réalité et de faisabilité dans la majorité des écoles et des collèges.

Pour l'Unsa Éducation, ils constituent le seul point d'appui pour permettre ou non une reprise aux dates prévues. Il faut du temps aux équipes pour voir ce qui est faisable ou pas dans chaque lieu. Ce sont bien ces protocoles qui, si les conditions ne sont pas réunies, doivent protéger l'École, les élèves et les personnels d'une reprise précipitée, insécurisée et imposée.

Par ailleurs, l'Unsa Éducation relève la nécessité et exige :

- un cadrage juridique clarifiant les responsabilités de chacun,
- une information précise sur le nombre d'élèves accueillis par classe en fonction de la superficie,
- un encadrement nécessaire en personnel pour mettre en place les préconisations, notamment en matière d'aide aux enfants pour les gestes d'hygiène et de nettoyage des locaux,

- des règles spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap,
- une validation des projets d'organisation dans le cadre des Conseils d'Écoles et des Conseils d'Administration,
- des instructions officielles sur le respect des obligations de service et donc sur l'articulation entre temps en présentiel et enseignement à distance,
- des instructions officielles sur les personnels exemptés de présence dans les écoles,
- des instructions officielles sur les obligations des personnels sans responsabilité de classe.

Aucun protocole local ne doit être imposé arbitrairement. Chaque élément du protocole doit être respecté. Dès lors si les conditions sanitaires d'une réouverture de l'école ne sont pas réunies, l'école ne doit pas réouvrir. Nous saisissons alors la hiérarchie via une motion de conseil des maîtres et si nécessaire une procédure d'alerte sera enclenchée qui pourra conduire à exercer notre droit de retrait à l'échelle de l'école, afin de ne pas mettre en danger les élèves et les personnels.

Cette démarche continuera de s'appliquer même lorsque la classe aura repris. Nous appelons le gouvernement à nous faire confiance pour organiser un retour progressif des élèves sans pression ni injonction, notamment en termes de contenu scolaire, et en nous donnant le temps nécessaire. Nous avons su organiser l'accueil des enfants des personnels indispensables en période de confinement. Nous saurons faire les choix nécessaires dans le respect des exigences sanitaires et des besoins des élèves. La reprise doit être suspendue partout à la mise en place des garanties sanitaires indispensables et à une organisation pédagogique acceptable.

Nous continuons d'exiger que le retour des élèves et des personnels soit progressif, partiel et surtout qu'il n'ait lieu que si les conditions sanitaires clairement définies sont garanties. Au-delà de la consigne d'un nombre de 15 élèves maximum par classe, qui déjà se heurte au principe de réalité des locaux, de nombreuses questions restent sans réponses : les conditions de la restauration, des transports scolaires, de l'accueil et la gestion des flux des élèves. L'articulation avec les collectivités territoriales est essentielle et l'organisation adéquate demande du temps.

Par ailleurs, les écoles maternelles et primaires restent le point noir. C'est l'incompréhension et la colère qui dominent. En annonçant une réouverture dès le 11 mai pour l'ensemble des niveaux, le Premier ministre a accentué une tension déjà forte. Depuis, le ministre de l'Éducation nationale a déclaré que le 11 mai serait une pré-rentrée et que toutes les classes ne reprendraient pas en même temps en fonction des organisations décidées localement. L'urgence et la pression mises sur les écoles en particulier pour les directeurs.trices, inspecteurs.trices et chef.fe.s d'établissement est inacceptable.

Enfin, clarifier les objectifs pour faire baisser la pression est une nécessité.

En promettant une individualisation du parcours de l'élève annoncée à chaque famille, en maintenant l'épreuve de français du bac, en annonçant 4 formes différentes de situation éducative pour les élèves, les ambitions du Ministère mettent à nouveau une forte pression sur les équipes éducatives. Quel que soit le niveau, les objectifs de cette reprise doivent être clarifiés et surtout réalistes. Rouvrir à tout prix et à marche forcée pourrait venir dégrader la continuité pédagogique mise en place. Si la volonté est d'organiser un accueil pour favoriser la reprise économique, cela doit être assumé et organisé en s'appuyant sur les personnels volontaires.

Le moment est particulièrement difficile pour chacune et chacun, et les conséquences sociales pourraient être fortes. Nous devons porter une attention particulière aux élèves les plus fragiles. Cette période a rendu encore plus visibles les inégalités scolaires, sociales, territoriales et nous devons y faire face.

Il faudra organiser la rentrée de septembre en se donnant les moyens de répondre aux enjeux soulevés ou révélés par cette crise exceptionnelle. Dans ce moment inédit, il nous faudra réinventer ensemble des réponses aux inégalités scolaires.

L'Unsa Éducation continuera de porter ces exigences auprès du ministre.

Parce qu'il faut prendre en compte l'ensemble des personnels dans cette crise et le respect de règles sanitaires protectrices.

Parce que pour réussir cette réouverture, il faut laisser du temps aux équipes, il faut de la clarté et de la confiance, aussi bien pour les écoles que pour les collèges et les lycées.

Nous vous remercions.